

# A FEUILLE D'OPIO



Inauguration de la plantation d'oliviers au Parc de Loisirs

TOUTE  
L'ACTUALITÉ  
DU VILLAGE

LE BULLETIN D'INFORMATION D'OPIO

## L'Edito du Maire

Mes chers Upians,

C'est un plaisir de vous retrouver en ce début de saison estivale avec ces quelques lignes et articles pour partager avec vous l'actualité de notre commune.

A l'approche de la saison chaude, les gestes de prévention pour un été serein, vous sont rappelés, qu'il s'agisse de la prévention en matière d'incendie, de l'attention à porter à nos anciens par temps de canicule, ou en

core de la préservation de la ressource en eau.

Le sujet le plus important qui occupe actuellement le Conseil Municipal et le service de l'urbanisme est la révision du Plan Local d'Urbanisme avec un point d'étape important : le PADD (le Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Celui-ci a été présenté à la population le 12 avril dernier et vous trouverez dans ce numéro de la Feuille, un résumé des enjeux et des orientations que nous suivons, ainsi que ma vision personnelle de l'avenir d'Opio.

Cette réflexion associe ma volonté de préserver nos paysages et l'environnement, à la nécessité de permettre à tous les Upians, en particulier aux jeunes familles, de se loger et de vivre sur notre belle commune.

Grâce à des équipements publics de qualité, tels que la nouvelle école ou encore le Parc de Loisirs, notre souhait

est d'offrir un environnement sain, verdoyant et dynamique favorisant l'épanouissement de toutes les générations.

La convivialité du village est aussi cultivée à travers ses nombreuses animations festives, dont le point d'orgue est bien sûr estival.

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'été pour participer et apprécier les temps forts que sont, comme chaque année, la soirée de la Fête Nationale, la Nocturne classique d'Opio, le Festival Jazz-up sous les Oliviers, et les Soirées Estivales offertes par le Département.

Mon équipe et moi-même seront ravis de vous y retrouver et de profiter de ces moments de détente attendus de tous.

Très sincèrement,  
Thierry OCCELLI

 A FEUILLE D'OPIO

Directeur de la publication :  
Mairie d'Opio - route du village  
06650 OPIO  
Tel : 04 93 77 23 18  
Fax : 04 93 77 72 60  
accueil@mairie-opio.fr  
Crédits photos : Mairie d'Opio, Adobe stock.

# Révision du P.L.U.



## Ma vision d'avenir pour Opio

Comme certains d'entre nous, toute ma vie s'est passée à Opio. J'ai grandi au sein d'une exploitation agricole tournée vers la culture d'oliviers et de plantes à parfum, le maraîchage ainsi que la production de cerises. Les oliviers, gardiens silencieux sur leurs restanques multi-centenaires, ont été complices de mes jeux d'enfant. Les saisons défilaient au gré des cueillettes de fleurs, de la rose Centifolia en mai au jasmin de juillet à octobre, dont le parfum embaumait l'air ; fragrance qui reste ancrée dans nos mémoires.

Ces instants ont tissé les souvenirs de ma jeunesse, marqués par des cadeaux d'exception comme les paysages, les sources, le lavoir de San Peyre ou encore le sentier pédestre descendant vers le chemin du Saut et traversant le ruisseau sur une planche parfois capricieuse. C'était par ce sentier que chaque matin d'été avec ma grand-mère, nous apportions au Maire de l'époque, également commissionnaire en fleurs, notre récolte de jasmin.

Ces souvenirs demeurent gravés dans ma mémoire, imprégnant ma vision de l'avenir pour Opio. Et même si au travers des décennies, notre commune a évolué, accueillant de nouvelles activités économiques, commerces et services nécessaires à ses habitants d'aujourd'hui, notre responsabilité réside dans la préservation de la ruralité, de la campagne et de ses espaces naturels qui font battre mon cœur, en particulier nos 500 hectares de forêt.

Notre projet de développement durable repose sur une planification axée sur

une empreinte carbone réduite dans l'aménagement du territoire, une gestion économe de la ressource en eau et une attention particulière portée sur la biodiversité, l'agriculture et les paysages. Notre intention est de poursuivre la stratégie mise en place au cours des 15 dernières années, axée sur le concept de «Village des 15 minutes à pied».

Dans cette perspective, nous envisageons d'accompagner les constructions à proximité des commerces existants, créant ainsi un environnement où les résidents peuvent vivre, travailler, se restaurer et faire leurs courses. Un quart d'heure de marche suffit pour relier la crèche au groupe scolaire et au parc de loisirs, en passant devant la Résidence seniors et bientôt un quartier d'affaires et de santé.

Cette approche englobe la création continue de chemins piétons et de pistes cyclables étendues au-delà de nos limites administratives.

Notre vision embrasse l'idée d'une urbanisation respectueuse, adoptant la philosophie de la zéro artificialisation nette tout en favorisant l'accès au logement de nos enfants et en permettant l'accueil progressif d'une nouvelle population. Aussi, notre aménagement du territoire devra se traduire par une modification du zonage dans le futur PLU avec un habitat regroupé, plus léger, en zone UC, répondant à la RE2020 qui guide nos choix vers une empreinte écologique moins importante. De plus, faisons en sorte que la récupération des eaux, la réutilisation des eaux grises et la production d'énergie deviennent des pratiques courantes afin de limiter notre impact sur le changement climatique.

La préservation de nos paysages, de nos zones naturelles et forestières est également un pilier essentiel de notre démarche. Nous mettrons en place des mesures pour protéger les oliviers et autres arbres remarquables, tout en organisant, identifiant et développant les trames vertes et bleues qui sont garantes de la biodiversité.

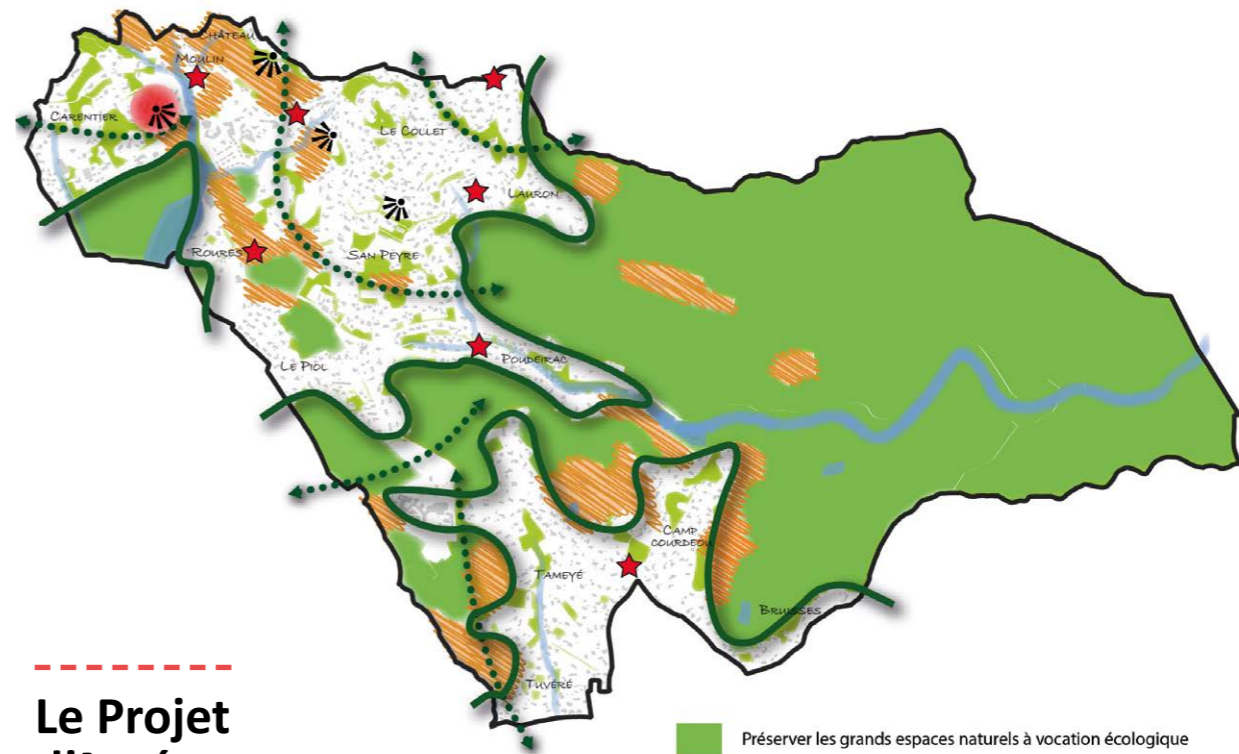
Dans le but de redonner sa place à l'agriculture, nous projetons de doubler les zones agricoles (de 30 à 60 hectares). Nous faisons le choix d'un retour à une culture maraîchère respectueuse de l'environnement pour une alimentation saine, de préserver nos terres, ainsi que de former, loger et soutenir de jeunes agriculteurs.

Un autre axe est également d'encourager la production de plantes à parfum, qui a fait la renommée mondiale du Pays de Grasse, et qui remplissait les champs d'Opio de fleurs et de senteurs.

Notre ambition est de trouver les meilleures solutions pour organiser notre territoire et préserver notre espace et nos paysages, et c'est avec fierté et une profonde conviction que nous nous efforçons de léguer à nos descendants un village durable, où se mêlent souvenirs, visions d'avenir, réglementations et un amour profondément enraciné de la commune en préservant des lieux tels que le parc de loisirs, l'oliveraie, notre terrain agricole et en invitant la population à faire de même.

Cultivons ensemble notre bonheur de vivre à Opio !

Thierry OCCELLI



## Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Élément central du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) exprime les objectifs et projets de la Commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon 2035.

Il a été débattu par le Conseil Municipal le 16 avril dernier. Le PADD intègre d'ores et déjà certaines dispositions de la loi Climat et Résilience et propose un projet de territoire tendant vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050.

Quatre orientations de développement communal fondent le Projet d'Aménagement et de Développement Durable d'Opio :

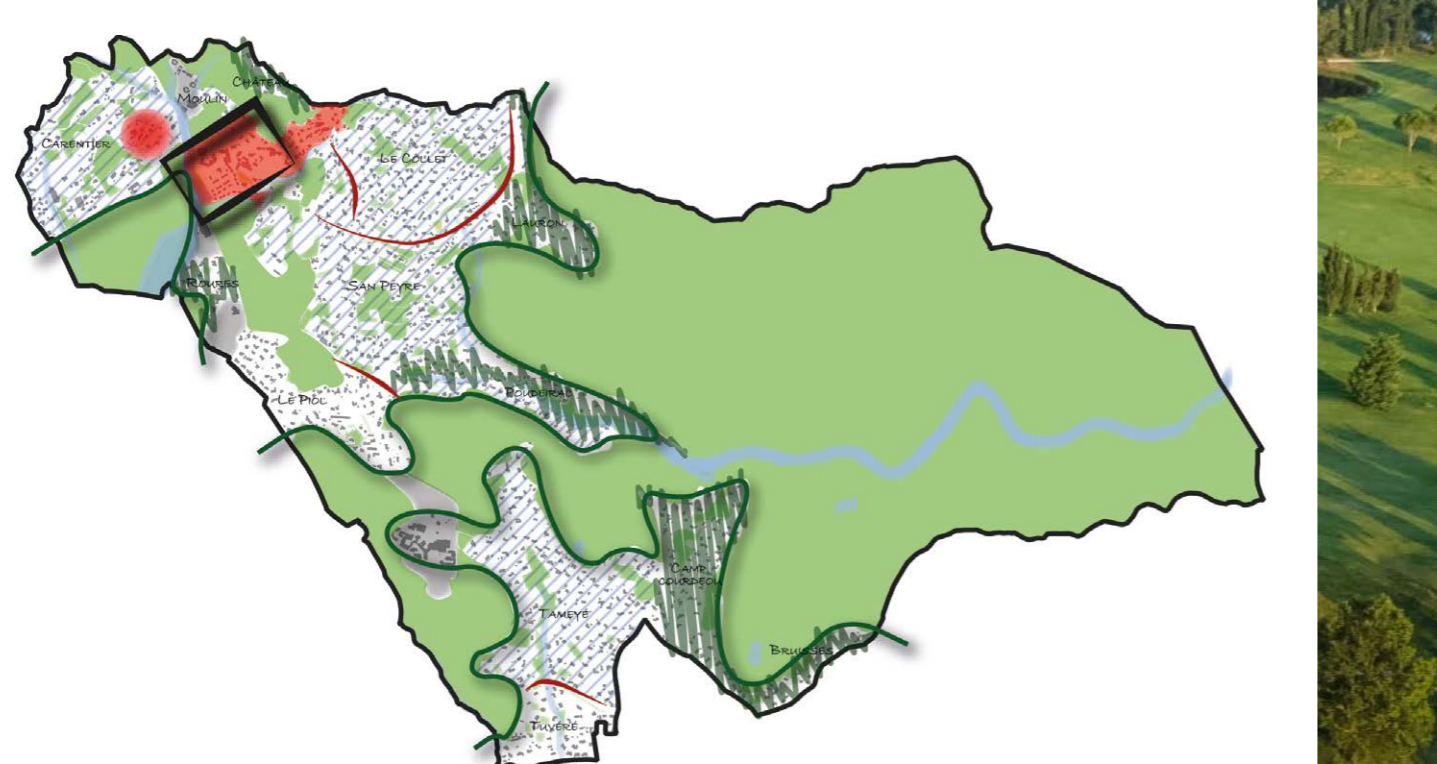
- Préserver les grands espaces naturels à vocation écologique
- Protéger le socle du village
- Protéger les vues vers la plaine, les villages perchés et les Gorges de Loup
- Conserver et traiter les limites d'urbanisation entre les espaces naturels et les franges urbaines
- ★ Préserver les éléments du patrimoine urbain et paysager (repérage non exhaustif)
- Protéger la trame verte et bleue
- Préserver les espaces de respiration et de détente à venir et les espaces de nature en ville
- Réhabiliter et/ou créer des espaces agricoles

### ORIENTATION N°1 : Conforter l'identité paysagère et intégrer les enjeux environnementaux et agricoles

Il s'agit à travers cette orientation de préserver le grand cadre paysager naturel de la commune à travers les sites et paysages caractéristiques, le socle du village et les éléments du patrimoine urbain et naturel.

Outre la préservation de la trame verte et bleu (corridors écologiques pour la faune et la flore) et la trame noire (limitation des émissions de lumière dans le ciel) cette orientation vise à doubler les zones agricoles.

Un accent est mis sur la protection de la ressource en eau par des objectifs d'économie de la ressource. Également cette orientation décline les objectifs en termes de préservation liée aux risques et de planification bas carbone.



- Prioriser le développement urbain à proximité des lieux de vie
- Poursuivre le développement de l'habitat collectif dans le secteur du Gorgier
- Maîtriser et encadrer l'urbanisation dans les espaces interstitiels selon des critères physiques et sensibles
- Contenir les franges urbaines d'un développement urbain inadapté
- Limiter l'extension de la tâche urbaine
- Maintenir en zone urbaine les secteurs d'équipements et à vocation commerciale, économique ou touristique
- Espaces naturels et agricoles et espaces de nature en ville
- Trame bleue

**ORIENTATION N°2 : Organiser et maîtriser le tissu urbain en préservant les équilibres du territoire**

L'orientation n°2 fixe des objectifs chiffrés, notamment un taux de croissance à 0.2% en moyenne par an à l'horizon 2035 soit environ 5 habitants supplémentaires par an et une création d'environ 90 logements d'ici 2035.

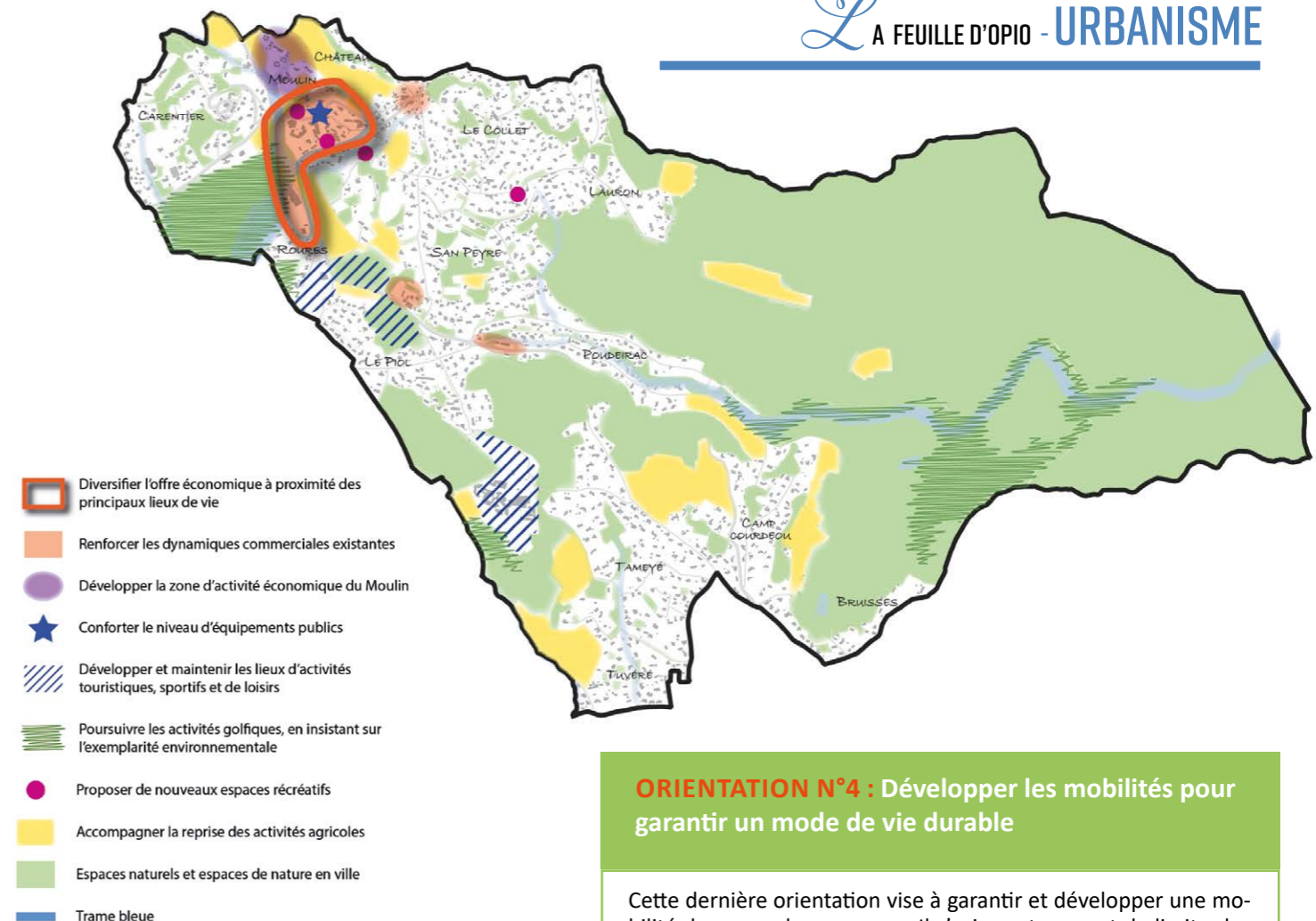
L'organisation du tissu urbain se décline à travers une densité adaptée aux grands secteurs de la commune. Ainsi la densité la plus importante restera dans le secteur central, du Gorgier, à proximité des lieux de vie, pour autant elle restera une densité adaptée au village. Ensuite deux secteurs, ceux du Tourreviste et du Tuvé, devraient conserver des règles identiques à celles existantes.

Les quartiers du Carentier/Village, du Collet/San Peyre et du Taméy verront leurs règles en termes de constructibilité se durcir au vu de leur positionnement sur les collines et de la volonté de préservation de celles-ci.

Enfin les quartiers du Chemin du Château, des Roures, du Poudeirac/Font des Dônes, du Lauron/Bois d'Opio, de Camp Courdédou/Rancé et des Bruisses situés dans les franges urbaines ne pourront plus recevoir de nouvelles habitations au vu de la présence de risques notamment d'inondations et de feux de forêt.

**ORIENTATION N°3 : Renforcer le rôle économique et social communal**

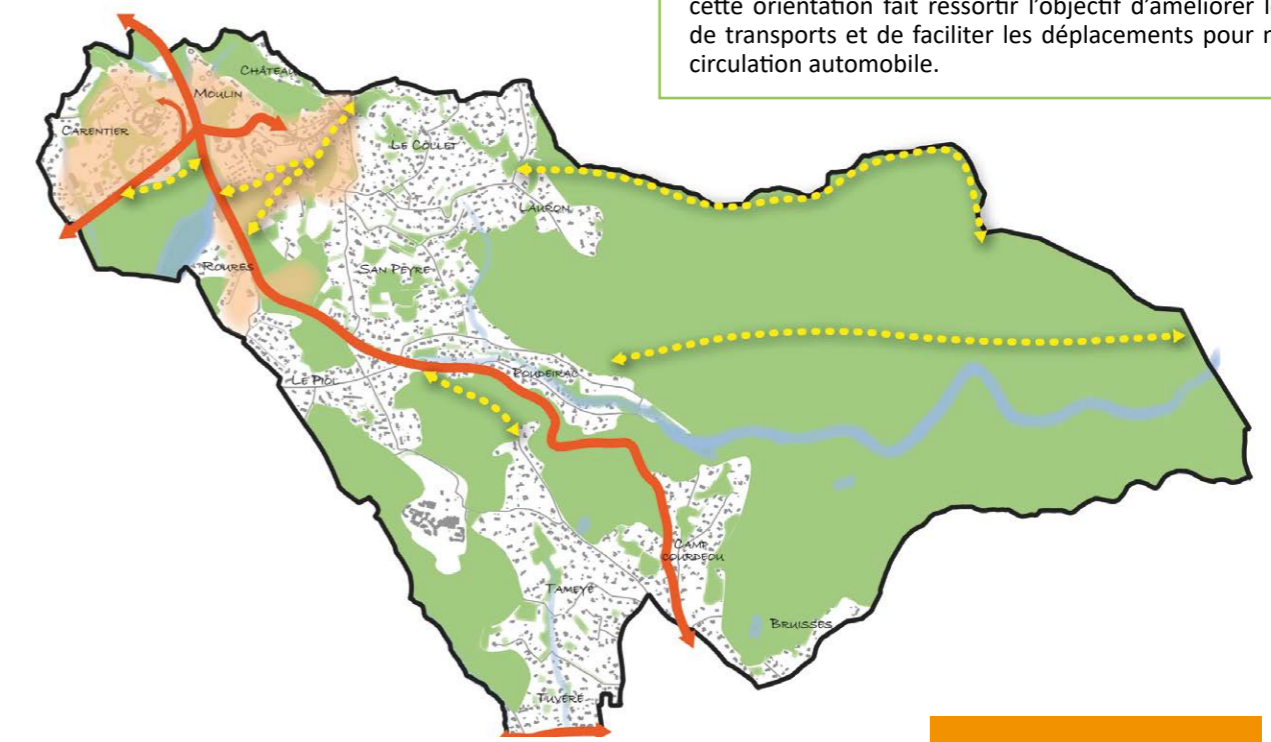
Cette orientation, davantage tournée vers le développement économique repose sur plusieurs objectifs. Dans un premier temps, celui de maintenir et préserver les activités économiques actuelles, puis d'encourager de nouvelles formes d'activités à travers le Moulin d'Opio et les lieux de vie du secteur central. Enfin un accent est posé sur la reprise des activités agricoles avec une volonté forte d'accompagner et d'impulser la remise en culture des terres agricoles. Le tourisme fait également partie des piliers de l'économie locale.



- Diversifier l'offre économique à proximité des principaux lieux de vie
- Renforcer les dynamiques commerciales existantes
- Développer la zone d'activité économique du Moulin
- ★ Conforter le niveau d'équipements publics
- Développer et maintenir les lieux d'activités touristiques, sportifs et de loisirs
- Poursuivre les activités golfeuses, en insistant sur l'exemplarité environnementale
- Proposer de nouveaux espaces récréatifs
- Accompagner la reprise des activités agricoles
- Espaces naturels et espaces de nature en ville
- Trame bleue

**ORIENTATION N°4 : Développer les mobilités pour garantir un mode de vie durable**

Cette dernière orientation vise à garantir et développer une mobilité douce sur la commune. Il s'agira notamment de limiter les déplacements quotidiens motorisés en connectant les espaces de vie par un maillage piéton et cyclable plus efficient. Enfin cette orientation fait ressortir l'objectif d'améliorer les moyens de transports et de faciliter les déplacements pour maîtriser la circulation automobile.



- ↔ Améliorer le maillage routier
- Limiter les déplacements motorisés à proximité du secteur central (≈15 min à pied)
- Développer les axes de mobilité active
- Espaces naturels et agricoles et espaces de nature en ville
- Trame bleue

Le dossier complet du PADD est disponible sur le site internet de la commune.

# Budget 2024

Le budget 2024 a été voté lors du Conseil Municipal du 9 avril 2024. Composé de 2 grandes sections que sont le fonctionnement et l'investissement, il définit les grandes enveloppes budgétaires de l'année et les projets qui seront réalisés.

En 2024, plusieurs objectifs ont guidé l'élaboration du budget :

- **Maintenir et renforcer la qualité de nos services** (crèche, école, ALSH, CCAS, manifestations ...) tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Au même titre que le particulier, la Mairie subit l'inflation globale et l'augmentation de l'énergie (électricité, gaz).

- **Ne pas augmenter la fiscalité locale**, pour maintenir le pouvoir d'achat des ménages.

Il peut être noté que la TEOM (gérée par la Casa), a baissé de 0.1% au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et que la fiscalité de la CASA est

inférieure à la moyenne des taux du département.

- **Maintenir les subventions au tissu associatif**, si important pour le lien social et la vie du village.

- **Poursuivre le désendettement**. Le taux d'endettement est actuellement de 13.54 % sur une durée restante de 8.63 années.

- **Maintenir l'investissement sur la commune**, sans toutefois avoir recours à un nouvel emprunt. Pour ce faire, la Municipalité prévoit en amont les futures opérations (comme la crèche) et provisionne leur financement avant le début des travaux.

- **Poursuivre les demandes de subventions** et de fonds de concours à chaque nouveau dossier d'investissement et de



fonctionnement (aide à l'embauche, financement de postes, manifestations et financement des services (petite enfance et enfance avec «savoir rouler à vélo», plan ski aide CAF et département...).

- **Continuer à prendre en compte dans les investissements** les enjeux environnementaux en procédant à l'amélioration énergétique de nos bâtiments, au développement d'énergies renouvelables, à la récupération des eaux de pluie, au développement de la mobilité active, à la végétalisation, à la trame noire, à l'urbanisation dans l'enveloppe urbaine... (PADD et révision du PLU).

## BUDGET PRIMITIF 2024

### SECTION D'INVESTISSEMENT = 4 180 000 €

#### Détail des dépenses d'investissement

20-Immo incorporelles	1,1%	41 000,00 €
21-Immo corporelles	2,6%	98 000,00 €
Total opérations d'équipements	83,86%	3 164 700,00 €
16-Remb. d'emprunt	12,3%	464 962,00 €
26 - Participations et créances (SCIC)	0%	5 000,00 €
27 - Dépenses imprévues	0,0%	- €
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>100%</b>	<b>3 773 662,00 €</b>
041 - Opérations patrimoniales		- €
RAR 2023		406 338,00 €

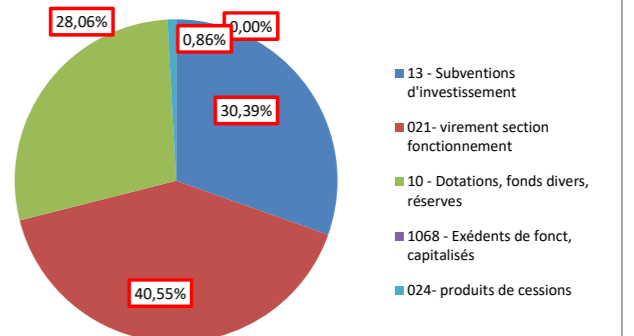
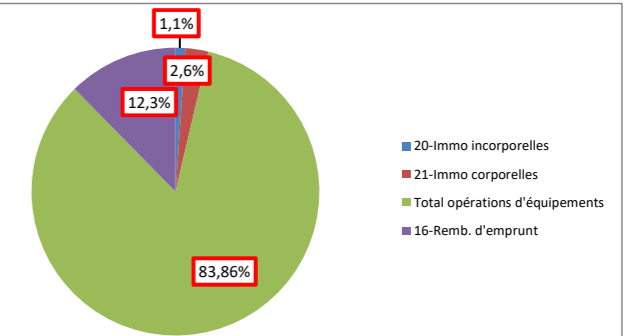
Report déficitaire (néant)

**TOTAL DEPENSES CUMULEES + RAR 4 180 000,00 €**

#### Détail des recettes d'investissement

13 - Subventions d'investissement	30,39%	704 500,00 €
021- virement section fonctionnement	40,55%	940 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers, réserves	28,06%	650 406,42 €
1068 - Exédents de fonct, capitalisés	0,00%	- €
024- produits de cessions	0,86%	20 000,00 €
165 - Dépôt et caution	0,13%	3 000,00 €
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>100%</b>	<b>2 317 906,42 €</b>
040 - Opérations d'ordre		- €
041 - Opérations patrimoniales		- €
<b>Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>1 733 093,58 €</b>
RAR 2023		129 000,00 €

**TOTAL RECETTES CUMULEES + RAR 4 180 000,00 €**



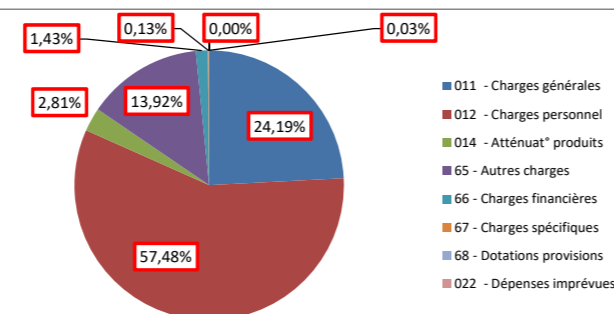
## BUDGET PRIMITIF 2024

### SECTION DE FONCTIONNEMENT = 4 850 000 €

#### Détail des Dépenses de fonctionnement

011 - Charges générales	24,19%	946 000,00 €
012 - Charges personnel	57,48%	2 247 600,00 €
014 - Atténuat* produits	2,81%	110 000,00 €
65 - Autres charges	13,92%	544 400,00 €
66 - Charges financières	1,43%	56 000,00 €
67 - Charges spécifiques	0,13%	5 000,00 €
68 - Dotations provisions	0,03%	1 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00%	0,00 €
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>100%</b>	<b>3 910 000,00 €</b>
023- Virement à sec* investissement		940 000,00 €

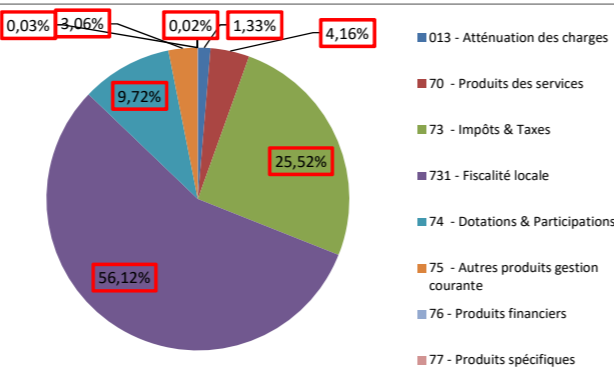
**Total des dépenses de fonctionnement 4 850 000,00 €**



#### Détail des recettes de fonctionnement

013 - Atténuation des charges	1,33%	45 000,00 €
70 - Produits des services	4,16%	140 300,00 €
73 - Impôts & Taxes	25,52%	860 262,00 €
731 - Fiscalité locale	56,12%	1 891 800,00 €
74 - Dotations & Participations	9,72%	327 800,00 €
75 - Autres produits gestion courante	3,06%	103 241,53 €
76 - Produits financiers	0,03%	1 000,00 €
77 - Produits spécifiques	0,02%	800,00 €
78 - Reprises provisions semi-budg,		622,00 €
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>100%</b>	<b>3 370 825,53 €</b>
R002 - Résultat reporté 2023		1 479 174,47 €

**Total des recettes de fonctionnement 4 850 000,00 €**



# Informations CASA

## ■ AU PROGRAMME SUR LE TERRITOIRE DE LA CASA

Nouveau ! Cette année la Communauté d'Agglomération met à la disposition du public, un site internet spécialement dédié à la programmation culturelle estivale.

- 24 communes
- 29 festivals et concerts
- 17 grandes expositions
- Plus de 400 événements en tout !

Pour découvrir tous les rendez-vous qui se déroulent près de vous, il suffit d'un clic sur : [www.guide-culturel-casa.fr](http://www.guide-culturel-casa.fr)



## ■ LES SORTIES CASA NATURE

La CASA vous propose un programme riche et varié, à la découverte des richesses de notre patrimoine et du monde nocturne.

Les activités des mois de juillet et août sont ouvertes à la réservation :

- **Dimanche 30 juin (matin)** : Balade – Le chêne de Pasqualine – **Conségudes**
- **Samedi 6 juillet (matin)** : Atelier jardin durable – Fabrication d'oyas – **Antibes**
- **Samedi 6 juillet (après-midi)** : Balade – Le Rucher en pierre sèche ou Apié des

Baguettes – **Roquefort-les-Pins**

- **Samedi 20 juillet (matin)** : Balade – Une flore du monde entier – **Antibes**

- **Samedi 27 juillet (matin)** : Oliviers Traitement des oliviers et pièges à mouches – **Opio**

- **Samedi 27 juillet (après-midi)** : Balade – La papeterie, à la découverte d'un patrimoine remarquable en bord de Loup – **Le Bar-sur-Loup**

- **Samedi 3 août (soirée)** : Balade – Sur la piste des étoiles filantes – **Gourdon**

- **Dimanche 18 août (soirée)** : Balade – Pluie d'étoiles filantes – **Coursegoules**

Retrouvez le programme du mois et réservez vos activités sur le site : [casa-nature.agglo-casa.fr](http://casa-nature.agglo-casa.fr)

Il suffit alors de vous connecter sur le site et de réserver les activités qui vous intéressent. Les activités sont toujours gratuites et ouvertes à tous, accessibles sur inscription et dans la limite des places disponibles.

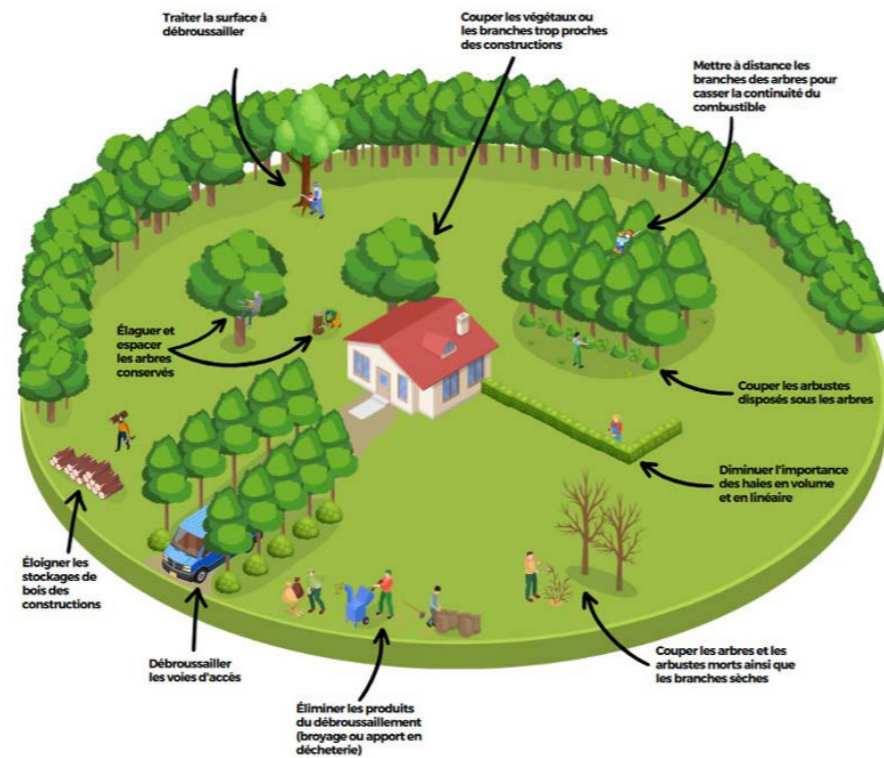
# Débroussaillage : Protéger ses biens et sa vie contre l'incendie

Les obligations légales de débroussailllements, élément fondamental de la politique nationale de défense des forêts contre l'incendie, sont une procédure relativement complexe qui existe depuis 1985.

Le débroussaillage vise à réduire l'impact des incendies et à protéger les zones habitées ainsi que les infrastructures. Dans un contexte où le réchauffement climatique fait craindre non seulement une multiplication des grands incendies mais également une extension des zones à risque, les Préfets, par l'intermédiaire de l'ONF, sont chargés de faire appliquer et contrôler ces obligations.

**• Convention ONF/Commune**  
Elle a été signée en 2023, avec l'objectif de contrôler les zones d'interface entre zones urbaines et naturelles.

Lors du contrôle pédagogique, en début d'année 2024, voulu et défendu par M. le Maire (explications, sensibilisations et accompagnement des propriétaires), les propriétaires présents ont pu bénéficier de l'expertise des agents (précisions sur la réglementation, conseils d'abattage). Ceux absents ont reçu l'information du contrôle, une plaquette et leur fiche de contrôle par courrier.



Le résultat s'est avéré satisfaisant puisqu'à ce jour aucun contrôle n'a donné lieu à une verbalisation de la part du Procureur de la République.

Nous constatons une implication de la population et le constat est positif. Nous vous encourageons à poursuivre vos efforts pour la protection du patrimoine naturel forestier ainsi que la mise en sécurité de vos biens et votre vie.

**• Action communale**  
En parallèle, une forte implication des services techniques municipaux concernant les travaux le long des voies communales est à souligner.

Une commande faite par la Mairie auprès de l'ONF d'un plan communal de débroussaillage a par ailleurs pour objectif :

- L'analyse fine des obligations réglementaires (analyse du risque, historique des feux de forêts, détermination des OLD...) afin de cartographier l'obligation de débroussailler qui incombe à chacun sur le territoire communal ;

- Détailler la stratégie à mettre en œuvre par la Commune : organisation et répartition des missions, rétroplanning des actions et des contrôles (préventifs et répressifs).

La Commune, soucieuse d'accompagner au mieux ses administrés, s'est associée au CNPF «Centre National de la Propriété Forestière», établissement public chargé de conseiller les propriétaires forestiers privés et de promouvoir la gestion durable de la forêt privée.

Les premiers échanges ont permis d'identifier quelques grandes parcelles où le volume de bois à abattre dans le cadre des OLD (obligations légales de débroussaillage) représente un intérêt pour une exploitation par des professionnels.

Cette exploitation se ferait au profit des propriétaires et viendrait ainsi amoindrir

les coûts supportés pour les OLD.

L'objectif est de fédérer d'autres propriétaires et de les sensibiliser sur les possibilités en matière de gestion forestière, alliant gestion du risque et gestion durable de la forêt, au-delà des obligations de débroussaillage.

Si cette cohésion est importante, les coûts supportés seraient moins élevés voire quasiment nuls.

**• Réglementation**

La loi du 10 juillet 2023 vise à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie.

**Les évolutions qui en découlent :**

- Modification des règles en matière de superposition d'obligations :

Article L131-13 du Code Forestier modifié : «Lorsque des obligations de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé en application du présent titre se superposent sur la parcelle d'un tiers lui-même non tenu à une telle obligation, chacune des personnes soumises à ces obligations débroussailler les parties les plus proches des limites de parcelles

abritant la construction, le chantier, l'équipement ou l'installation de toute nature qui est à l'origine de l'obligation dont elle a la charge.»

**SYNTHÈSE :** en cas de superposition d'obligation chez autrui, chaque propriétaire devra débroussailler la partie de la zone de superposition qui se trouve «au droit de sa propriété»

- Pour rappel la non-conformité ou la non réalisation des OLD peut donner lieu à une amende proportionnelle en fonction de la superficie.

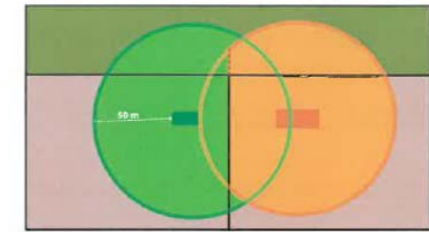
- Nettoyage des coupes dans les périmètres d'application des OLD :

Article L134-4 du Code Forestier : après toute intervention réalisée dans le cadre des OLD, le propriétaire de la parcelle est tenu d'éliminer les rémanents de coupe et les branches.

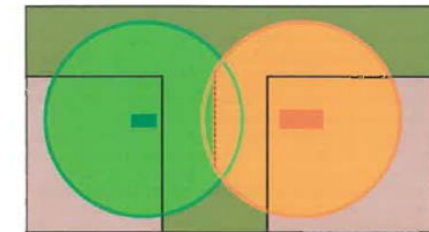
Document diffusable auprès des communes concernées



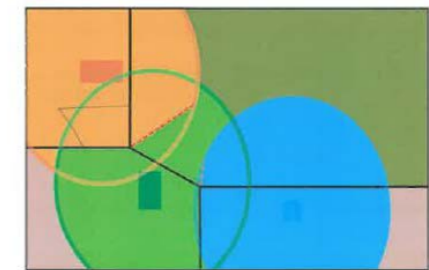
**En cas de superposition**



Les propriétaires débroussaillent sur leur parcelle. Chez autrui, en cas de superposition, chacun débroussailler « au droit » des limites de sa propriété



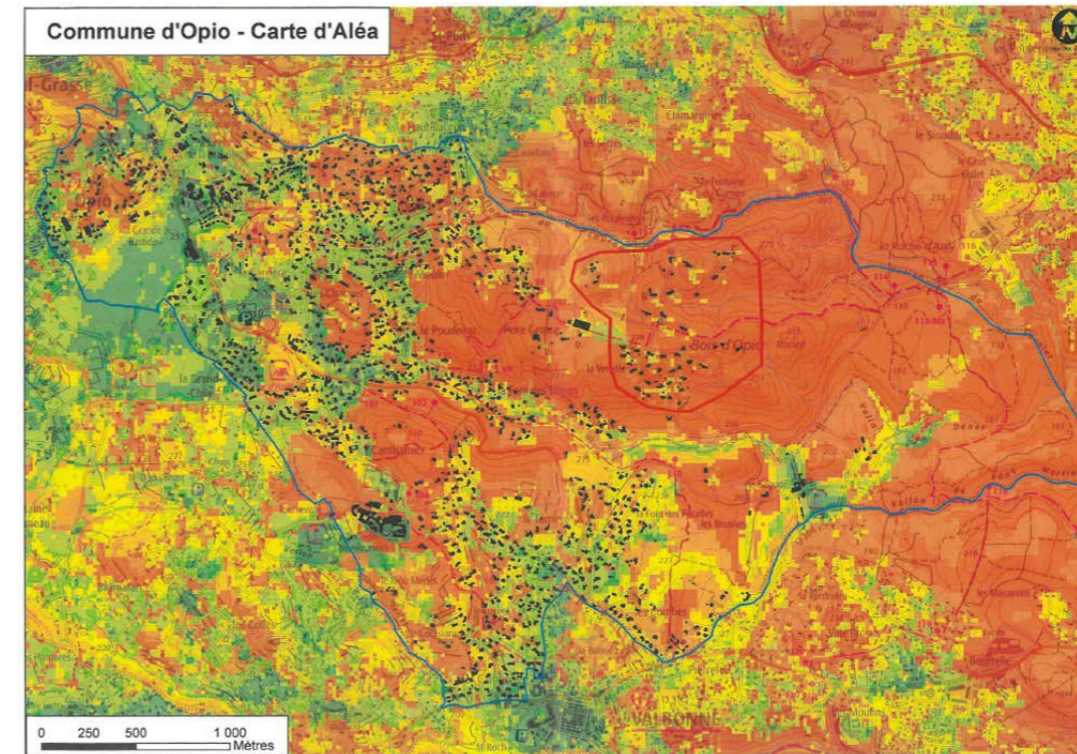
Chez autrui chacun débroussailler sur la partie la plus proche des limites de sa propriété



Chez autrui en cas de superposition complexe chacun débroussailler au « droit de sa parcelle » sur les parties les plus proches des limites de sa propriété



**• Contrôles demandés par l'Etat**  
Une seconde phase de contrôles à l'initiative de l'Etat a eu lieu dans le Bois d'Opio, un an après les premiers contrôles fin 2023.



**SYNTHÈSE :** le propriétaire non soumis aux OLD reste le responsable du bois et doit donc l'éliminer. Il peut le céder au propriétaire voisin soumis aux OLD si ce dernier lui en fait la demande.

- Autres :  
Le décret d'application du 1<sup>er</sup> août 2023 octroie une durée de validité de 3 ans à la date de décision prise par un propriétaire voisin d'autoriser ou non la réalisation des OLD sur sa parcelle.

**Pour tout renseignement : Mairie d'Opio**  
Tel : 04 93 77 23 18

## Les moustiques sont de retour...

La lutte contre la prolifération des moustiques, notamment du fameux «Aedes Albopictus» dit moustique tigre, fait désormais partie de notre quotidien chaque année au retour des beaux jours.

Sans se décourager, l'application de gestes simples par tous les habitants est la clé de la réduction du nombre de moustiques.

### L'élimination des sites de ponte est primordiale !

Les femelles pondent jusqu'à 300 œufs par mois à la surface de petites quantités d'eau comme les coupelles sous les pots de fleurs, les petites retenues de pluie dans une bêche, un arrosoir ou un jouet délaissé dans le jardin.

Il faut ensuite au minimum 7 jours pour que les œufs se transforment en larves,

nymphes, puis deviennent adultes et que les femelles tentent de nous piquer à nouveau.

Pour participer à l'action collective, il revient à chacun de nettoyer les objets ayant passé l'hiver dans le jardin car les œufs peuvent survivre de longs mois, puis de **surveiller chaque semaine son**

**jardin** en vidant systématiquement toutes les eaux stagnantes.

L'action peut être complétée par la mise en place de pièges à moustiques dont certains semblent donner de bons résultats.



## Lutte contre le frelon asiatique

Depuis l'introduction accidentelle du frelon asiatique en France, sa présence a progressé de façon importante. Cet insecte représente une menace pour l'équilibre environnemental en affaiblissant, voire détruisant, les colonies d'abeilles essentielles pour la pollinisation et le maintien de la biodiversité.

Chaque printemps, la reine fondatrice construit un nid, le plus souvent à la cime des arbres. Si vous repérez l'un de ces nids sphériques pendant la saison estivale, **il est important de veiller à ce qu'il soit détruit.**

**En 2024, le Département des Alpes-Maritimes reconduit sa campagne de lutte contre les frelons asiatiques du 20 mai au 15 novembre. Il fournit toutes les informations utiles sur son site internet pour une prise en charge de la destruction des nids.**  
[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

## Attentifs aux bruits que nous émettons

Chaque été, quand les fenêtres s'ouvrent, quand le jardin devient un lieu de vie, quand les soirées à l'extérieur se prolongent, les désagréments liés aux nuisances sonores se font plus présents. Le bruit fait partie de la vie quotidienne, mais il peut parfois être perçu comme une réelle nuisance, à cause de son intensité, sa fréquence, du moment ou du lieu où il se produit, ou en raison de facteurs personnels (maladie, période d'examen...).

**Il est donc toujours utile de rappeler que les bruits que nous émettons ne s'arrêtent pas à nos limites de propriété.** Qu'il s'agisse de cris répétés au bord des piscines, de l'utilisation à toute heure d'appareils bruyants, d'aboiements de chiens, de musique trop forte ou de soirées entre amis qui n'en finissent pas, les gênes déplorées sont multiples.

Rappelons qu'aucun bruit par sa durée, sa répétition ou son intensité n'est autorisé.

**Pour les particuliers, les horaires admis pour les travaux de bricolage ou jardinage bruyants sont :**

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



## Prévention canicule

L'été approche et les vagues de chaleur sont depuis quelques années plus fréquentes, plus longues et plus précoces notamment dans les Alpes-Maritimes.

Une vague de chaleur est un épisode caractérisé par une chaleur intense, de courte durée ou par des températures élevées qui perdurent dans le temps. Un épisode de canicule présente de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins 3 jours consécutifs.

L'exposition aux fortes températures présente un risque important pour la santé de tous et tout particulièrement pour les personnes les plus fragiles : personnes âgées, personnes malades sous traitement médical ou en situation de handicap, femmes enceintes, enfants et nourrissons.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves, comme la déshy-

dratation ou le coup de chaleur. N'hésitez pas à prendre toutes les précautions avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils vous paraissent insignifiants !

Les principales pathologies liées à la chaleur sont la fatigue, les maux de tête, les nausées, les crampes musculaires, la déshydratation. Le risque le plus grave est le coup de chaleur ; il peut aller jusqu'à entraîner un décès.

Pendant les fortes chaleurs, protégez-vous en adoptant les gestes suivants :

- restez au frais ;
- buvez de l'eau ;
- évitez l'alcool ;
- mangez en quantité suffisante ;
- fermez les volets et les fenêtres le jour,
- aérez la nuit ;
- mouillez-vous le corps ;

• donnez et prenez des nouvelles de vos proches : restez en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles (proches, amis, voisins) et vérifiez qu'elles ne souffrent pas de la chaleur. Préférez des activités sans efforts et en cas de malaise, appelez le 15.

**Les personnes âgées qui ressentent le moindre inconfort ne doivent pas hésiter à demander de l'aide à leurs voisins et, si nécessaire, à contacter leur médecin traitant ou le centre 15 (SAMU) en cas d'urgence.**



## Eau : la situation à l'approche de l'été

Après les deux années de sécheresse exceptionnelle qu'a connues le département des Alpes-Maritimes, la pluviométrie sur la dernière période de recharge hydrologique (entre septembre 2023 et fin mars 2024) a permis d'inverser la tendance.

Ainsi, les différents épisodes méditerranéens pluviométriques du premier trimestre 2024, notamment au mois de mars, se concluent par un bilan pluviométrique excédentaire et restaurent une situation plutôt favorable. À l'échelle départementale, Météo France a relevé un cumul pluviométrique d'environ 1070 mm pour une normale égale à 740 mm.

Au début du printemps, les niveaux des cours d'eau et nappes superficielles étaient supérieurs à ceux des deux dernières années. L'indice d'humidité des sols était également supérieur à la moyenne depuis le mois de février 2024. Sur le Haut-Pays, les cumuls de neige ont permis une recharge des cours d'eau au régime nival.

**Les services de l'État et les Villes restent toutefois vigilants en prévision de la saison estivale** sachant que les températures ont été largement supérieures à la normale ces derniers mois (paramètre déterminant en matière d'évaporation) et que l'été s'annonce chaud.

**Même si le contexte actuel en cette fin de printemps 2024 est assez positif, la situation peut évoluer.**

**Les habitants sont invités à suivre les évolutions possibles et à conserver leurs bonnes habitudes. En ce début d'été, l'eau doit être utilisée avec parcimonie afin d'éviter de puiser trop abondamment dans une ressource que nous savons fragile.**



La Mairie d'Opio ne manquera pas de communiquer sur son site internet toute mesure de vigilance ou de restriction décidée par la Préfecture des Alpes-Maritimes.

# Les dernières festivités à Opio

## LA SAINTE FLORIDE

Avec le plaisir de se retrouver au cœur du village, la fête patronale de la Sainte Floride a tenu toutes ses promesses. Dans un ambiance légère et décontractée, les Opiciens ont apprécié les danses traditionnelles, l'apéritif d'honneur en présence de nombreux élus et de l'équipe toujours très active du Comité des Fêtes, et bien sûr la soirée dansante pleine de bonne humeur.



Merci à Lei Messugüé qui chaque année nous fait redécouvrir nos racines provençales, en costumes, en musique et en danses pour une parfaite immersion dans la tradition.



## LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Chaleureuse ambiance à la Fête des Associations du 1<sup>er</sup> mai dernier. Plus de 150 convives se sont retrouvés à la salle polyvalente pour déguster les délicieux gigots à la broche préparés par Noël et Jeannot.



## OPIO NATURE

La Fête de l'Environnement a trouvé son public avec de nombreux visiteurs, petits et grands, samedi 8 juin.

Beaucoup de poésie, de sensibilité, de sens aussi dans le spectacle de la troupe de cirque contemporain «T'es rien sans la terre», histoire que notre belle terre tourne dans le bon sens !

De nombreux stands de produits artisanaux, de sensibilisation, des petites conférences sur l'environnement pour les grands et des activités pour les enfants, étaient au programme, comme la création d'instruments de musique à base de produits recyclés, d'hôtel à insectes, de bombes à graines, de peinture ou pâte à modeler végétale, inauguration de panneaux pédagogiques, des animaux, et de gourmandises à déguster...

Cette journée de connexion avec la nature a été l'occasion de partager des connaissances tout en s'amusant en famille.

Par ailleurs, dans la continuité de la végétalisation du groupe scolaire et du Parc de Loisirs avec l'obtention du prix «Green Deal», de nouveaux oliviers Cailletier, typique sur la commune, ont été plantés au Parc de Loisirs. En accord avec les parents, ces arbres portent le nom des enfants nés en 2023 sur notre commune.



## LA FÊTE DES VOISINS

La fête des voisins se déroule toujours joyeusement à Opio ! Plusieurs quartiers de la commune se sont prêtés au jeu comme le centre village ou encore chemin de la Pétugue. Une agréable façon pour les habitants de se rencontrer, de prendre le temps de mieux se connaître et de tisser des liens qui ne manqueront pas de faciliter la communication entre voisins pendant toute l'année.



**LE FESTIVAL D'HUMOUR**

Pour sa deuxième édition, le FESTIVAL D'HUMOUR D'OPIO a accueilli, dans l'amphithéâtre sous les oliviers, des humoristes et des comédiens pour 3 belles soirées de rire et de spectacle, les 14, 15 et 16 juin, au profit des Restos du Cœur.



Le premier soir, quatre artistes de l'arrière pays niçois (Saint Blaise) tous membres de la Compagnie Ni d'Ève ni d'Adam, ont interprété une pièce de théâtre intitulée «Osez Tchekhov». Ils ont enchanté les spectateurs grâce à une vibrante interprétation de plusieurs personnages vêtus de costumes colorés dans une mise en scène tout aussi colorée.

Le samedi, six humoristes ont participé à un plateau «jeunes talents». Chacun avait 5 à 7 minutes pour convaincre l'auditoire. Alexandre, Delphine, Laurent dit «Lolo», Estelle, Nicolas, Sébastien



ont présenté leur sketch. Le gagnant, Laurent Sinclar (Lolo) qui sera cette année au Festival d'Avignon avec la pièce le «Dîner de Cons», a fait la première partie de Yves PUJOL. L'humoriste toulonnais a régalé les spectateurs durant plus d'une heure et demi. D'un bout à l'autre de son show, il a dévoilé des personnages plus drôles les uns que les autres.

Le dimanche, la soirée a commencé avec un sketch d'Anita GILLIER, puis la «Revue de Presque» de STF et enfin, le spectacle de Gustave Parking. Haut en couleurs, jouant avec les mots, il a enchaîné les citations et les situations burlesques pour le bonheur du public qui a volontiers participé. Cette année, près de 200 spectateurs ont assisté à l'événement contribuant ainsi à poursuivre l'esprit de solidarité envers les plus démunis qui est à l'origine de ce Festival, et à verser l'intégralité des bénéfices des 3 soirées aux Restos du Cœur.



**Rencontres intergénérationnelles**

Dans le cadre de l'un des projets de la crèche d'Opio, une première rencontre intergénérationnelle a été organisée au printemps, entre les enfants du secteur «Grands» de la crèche et les résidents de la Résidence Seniors Ovélia.

Les enfants et les accompagnants ont été accueillis chaleureusement pour partager des cookies faits maison et des jus de fruits. Les enfants ont pu échanger, colorier et chanter avec leurs aînés.

Un moment très positif pour tous que n'a pas manqué de souligner la Directrice de l'établissement, précisant que les résidents étaient ravis et «ont fondu de tendresse devant les petits». Une expérience que tous souhaitent réitérer très prochainement.



**Agenda**

**JUIN**

- **Le Samedi 29 Juin :**  
**FESTIVAL DES CHORALES**  
Le Festival de chorales «Les Vocalises d'Opio» (4<sup>ème</sup> édition) est organisé par l'association Le Chant des Cigales, dans l'olivieraie du **Parc de Loisirs d'Opio de 19h à 21h**. Pas moins de 12 chorales venant de la région PACA seront présentes pour divertir les visiteurs. Il y aura 3 scènes où 3 chorales chanteront simultanément, ceci pendant 2 heures. Les spectateurs pourront à leur souhait écouter ou déambuler selon leur envie. Il y en aura pour tous les goûts : gospel, pop rock, standard français, chants africains, traditionnels, sacrées... Entrée gratuite avec participation libre au profit de l'association Alison qui défend la cause des enfants malades ou en situation de handicap (<https://association-alison.fr/>).



**JUILLET**

- **Le Lundi 1<sup>er</sup> juillet**  
**DON DU SANG** 15h - 19h30, salle polyvalente.
- **Le Vendredi 5 juillet :**  
Concert Rock **FRAGGI'ROCK** à 19h au profit de l'association MacCad'ames, Deseins de rêves. 10 euros.
- **Le Samedi 6 juillet :**  
Pièce de Théâtre : **«WISH, FAITES UN VŒU»** Par les Imagineurs - à 20h, Salle Polyvalente - [tristan-lemiere@outlook.fr](mailto:tristan-lemiere@outlook.fr)
- **Les 11 et 25 juillet, 5 et 22 août, le 12 septembre :**  
**PICNIC & JAZZ** au Golf d'Opio Valbonne de 19h à minuit, Concerts jazz, paniers pique-nique, DJ set - Entrée gratuite. Réservations : 04 93 12 27 01 [opiovalbonnegolfresort.com](http://opiovalbonnegolfresort.com)

- **Le Lundi 8 juillet :**  
**SOIRÉES ESTIVALES du DÉPARTEMENT «MEDI & THE MEDICINE»** Variété internationale Soul - 21h à l'Amphithéâtre
- **Le Jeudi 11 juillet :**  
**SOIRÉES ESTIVALES du DÉPARTEMENT «ALL GROOVE»** Variété internationale - 21h à l'Amphithéâtre - entrée libre
- **Le Samedi 13 Juillet :**  
**FÊTE NATIONALE :**  
Cérémonie patriotique et repas dansant sur le parvis de la Mairie à partir de 19h  
Infos : Mairie 04.93.77.23.18  
Entrée Payante



- **Le Vendredi 19 juillet :**  
**SOIRÉES ESTIVALES du DÉPARTEMENT** Groupe **«RESPECT TRIBUTE ARETHA FRANKLIN»** - 21h à l'Amphithéâtre
- **Le Lundi 29 juillet :**  
**SOIRÉES ESTIVALES du DÉPARTEMENT** **MERCI JULIEN** - Variété Française (Reprises de Julien Clerc) - 21h00  
**INFOS sur le site :** <https://soirees-estivales.departement06.fr/>



- **Le Mercredi 24 juillet**  
**LA FOLLE SOIRÉE DES NOCTURNES D'OPIO**  
34<sup>ème</sup> édition : 3 Concerts exceptionnels de Musique Classique  
Sur le parvis de la Mairie d'Opio - Entrée Libre
- 19h45 :** LE PIANO FLAMBOYANT pour enflammer les Nocturnes  
Récital de Piano, Justine Leroux (Beethoven, Faure, Granados...)
- 20h45 :** CORDES SENSIBLES SOUS LES ÉTOILES DES NOCTURNES...  
Amy Blake, soprano, Magali Pyka de Coster, harpe (programme surprise)



- 21h45 :** UN CHEF D'ŒUVRE UNIVERSEL ET UN NOTTURNO  
Laetitia Grisi, Piano, Alain Babouchian, Violon, Charles Arzounian, Violoncelle (Beethoven, Schubert...)
- En cas de mauvais temps les concerts seront reportés au 25 juillet sur le Parvis de la Mairie ou à la salle polyvalente si le mauvais temps persiste.



# Agenda



1/2/3  
AOÛT  
2024



AOÛT

ÉGALEMENT CET ÉTÉ À OPIO

## AOÛT

- **Le Mardi 13 août :**  
**SOIRÉES ESTIVALES du DÉPARTEMENT**  
**«COUPLE EN DANGER»**  
Une comédie d'Eric Assous - 21h00  
A l'Amphithéâtre - Entrée Libre



- **Le Samedi 24 août :**  
**CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION AU**  
**ROURET** Dépôt de gerbe en amont à  
18h à Opio.

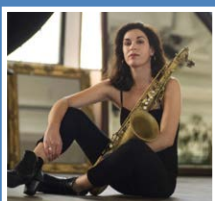
## SEPTEMBRE

- **Le Dimanche 8 septembre :**  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
au Bar sur Loup
- **Le Mercredi 11 septembre :**  
**CAFÉ DES PROCHES AIDANTS**  
De 10h à 11h30 sur inscriptions au  
04 89 04 20 11.  
Mail : [aidants06@departement06.fr](mailto:aidants06@departement06.fr)  
Renseignements : Médiathèque d'Opio
- **Samedi 28 Septembre**  
**CONCERT JAZZ UP**  
«Jean Christophe Galliano»  
Salle polyvalente d'Opio à 20h30  
Infos : [Jazzup06.org](http://Jazzup06.org) - Entrée Payante

Retrouvez l'agenda de tous les  
événements à Opio sur le site :  
[mairie-opio.fr](http://mairie-opio.fr)

## FESTIVAL «JAZZ UP SOUS LES OLIVIERS»

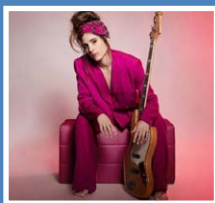
C'est sous les oliviers à OPIO, que Jazz Up vous propose un festival de jazz pétillant qui rappelle les plus grandes scènes. A l'amphithéâtre d'Opio les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août.



### • Jeudi 1<sup>er</sup> août : Jeanne MICHARD LATIN QUARTET

Jeanne Michard s'impose comme la saxophoniste ténor française à suivre. Révélation des Victoires du Jazz 2023, elle poursuit la florissante aventure de son Latin 5tet, entre Paris, New-York et La Havane. Autour d'elle, une bande talentueuse : Clément Simon au piano, Maurizio Congiu à la contrebasse, ainsi que Pedro Barrios et la révélation Natascha Rogers, tous les deux aux percussions.

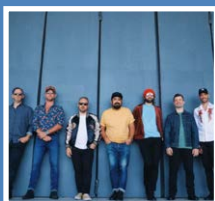
Il faut les voir sur scène pour se rendre compte de l'énergie positive que dégage le groupe, ainsi que l'image résolument fraîche, mixte et moderne qu'il renvoie.



### • Vendredi 2 août : Kinga GLYK Real Life Tour

Kinga Glyk est véritablement un phénomène qui subjugue «La bassosphère»! Révélée par une reprise d'Éric Clapton, la jeune bassiste virtuose électrise son public. Clairement c'est sur scène que sa musique trouve sa raison d'être. Cette jeune bassiste polonaise nous présente Real Life son cinquième opus. Un jazz-funk aux mélodies chantantes et au groove qui ne faiblit jamais. Avec une virtuosité et une nonchalance inégalée, elle laisse sa

basse raconter des histoires. Sensible et pénétrante, riche en nuances et en groove, elle provoque des sensations.



### • Samedi 3 août : Malted Milk

Après vingt-cinq ans d'existence, une dizaine d'albums, des centaines de concerts à travers la France (Jazz à Vienne, Jazz in Marciac...), l'Europe ou les États-Unis (North Sea Jazz Festival...) le groupe Malted Milk est aujourd'hui une institution et une référence incontournable pour les amateurs de Blues & Soul. On retrouvera sur scène : Arnaud Fradin chant / lead guitare, Igor Picho basse, Richard Housset batterie, Damien Cornelis claviers, Eric Chambouleyron guitare, Pierre-Marie Humeau trompette, Vincent Aubert trombone. Sept «Soul» mercenaires pour faire friser les oliviers.

Entrée payante • Infos et réservations : [Jazzup06.org](http://Jazzup06.org). Tout public (accessible PMR), parking gratuit : Parc d'Opio, 2 chemin des Oliviers, Snacking et boissons vendus sur place.